

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT 2026-431 AMENDANT LE RÈGLEMENT
2017-324 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN DE
MODIFIER LES DISPOSITIONS INTERPRÉTATIVES DE LA
GRILLE DES USAGES ET DES NORMES

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, greffière adjointe de la Municipalité de Saint-Dominique, que lors de la séance ordinaire tenue le 2 juin 2026, le conseil municipal a adopté le règlement mentionné en rubrique.

Toute personne intéressée à prendre connaissance dudit règlement peut en prendre connaissance sur le site internet de la municipalité.

Donné à Saint-Dominique, ce 2 juillet 2026.

La greffière adjointe,



Jolyane Lamarche